

La Française Credit Innovation I C EUR



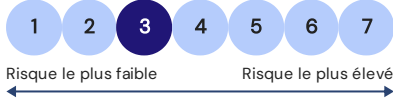
Pays d'enregistrement: FR CH IT ES AT DE

CHIFFRES CLÉS

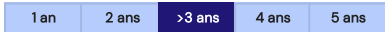
Valeur liquidative : 1 126,75€

Actif sous gestion : 47,74M€

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE



HORIZON DE PLACEMENT



CARACTÉRISTIQUES

Forme juridique : Compartiment de la SICAV de droit français LA FRANCAISE

Classification AMF : Obligations et autres titres de créances internationaux

Date de création : 30/08/2022

Indice à titre de comparaison : ICE BofAML BB Global High Yield Total Return Index

Affectation des sommes distribuables : Capitalisation

Devise : EUR

Fréquence de Valorisation : Quotidienne

Type de clientèle : Institutionnels

Risques importants non pris en compte par l'indicateur : Risque de crédit, de contrepartie, liquidité, produits dérivés

INFORMATIONS COMMERCIALES

Code ISIN : FRO014008UJ6

Code Bloomberg : LANHEUR FP Equity

Centralisation : J avant 11H00

Règlement : J+2 ouvrés

Souscription initiale min : 100 000 EUR

Éligibilité au PEA : Non

Droits d'entrée max : 3%

Droits de sortie max : 0%

Frais de gestion et autres frais administratif et d'exploitation : 0,76%

Dépositaire : BNP Paribas SA

Valorisateur : BNP Paribas SA

Société de gestion : Crédit Mutuel Asset Management

Gérant(s) : Akram GHARBI, Aurore LE CROM, Delphine CADROY, Paul TROUSSARD

STRATEGIE D'INVESTISSEMENT

L'OPC, de classification « Obligations et autres titres de créances internationaux », a pour objectif de gestion d'obtenir, sur la période de placement recommandée de 3 ans, une performance nette de frais, supérieure à celle de l'indice BofA BB Global High Yield en investissant dans un portefeuille d'émetteurs filtrés préalablement selon des critères ESG et dont 60% au moins contribuent positivement et/ou ne présentent pas de contribution négative aux ODD.

PERFORMANCES NETTES

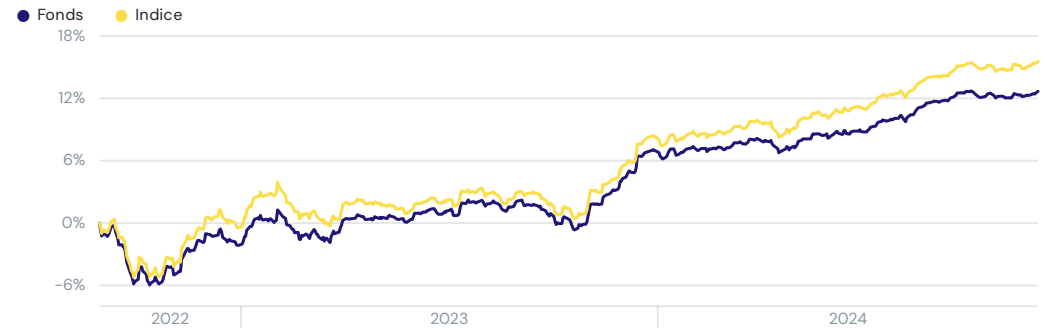
Les chiffres cités ont trait aux années écoulées, et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts.

Cumulées	1 mois	3 mois	Année en cours	1 an	3 ans	5 ans	Création
Fonds	0,57%	0,85%	5,31%	8,32%	-	-	12,67%
Indice	0,75%	1,29%	6,64%	9,86%	-	-	15,56%
Annualisées					3 ans	5 ans	Création
Fonds					-	-	5,44%
Indice					-	-	6,63%

HISTORIQUE DES PERFORMANCES NETTES MENSUELLES

		Jan.	Fév.	Mar.	Avr.	Mai	Juin	Juil.	Août.	Sep.	Oct.	Nov.	Déc.	Année
2024	Fonds	0,27%	-0,18%	0,98%	-0,84%	1,02%	0,41%	1,41%	1,28%	0,81%	-0,53%	0,57%		5,31%
	Indice	0,27%	-0,03%	1,16%	-0,78%	1,16%	0,72%	1,44%	1,25%	1,12%	-0,58%	0,75%		6,64%
2023	Fonds	2,37%	-1,32%	1,41%	0,36%	-0,27%	0,82%	1,02%	-0,06%	-1,18%	-0,77%	3,88%	2,86%	9,33%
	Indice	3,16%	-1,79%	0,85%	0,28%	-0,75%	0,92%	1,14%	-0,34%	-1,06%	-0,65%	3,88%	3,02%	8,81%
2022	Fonds								-0,68%	-4,98%	1,43%	2,65%	-0,41%	-2,14%
	Indice								-0,37%	-4,58%	1,54%	3,36%	-0,19%	-0,41%

EVOLUTION DE LA PERFORMANCE DEPUIS CRÉATION



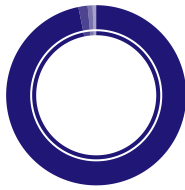
INDICATEURS DE PERFORMANCE

	1 an	3 ans	5 ans	Depuis création
Volatilité fonds	2,70%	-	-	Gain Maximum : 19,86%
Ratio de Sharpe	1,57	-	-	Max. Drawdown : -5,96%
				Recouvrement : 91 jours (le 12/01/2023)

La Française Credit Innovation I C EUR

TYPES D'INSTRUMENT

En % actif



Obligations taux fixe	96,81%
Liquidités	1,65%
Fonds monétaires	0,88%
Obligations convertibles	0,66%

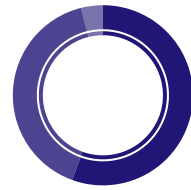
THÈME DE LONG TERME

En % actif (hors liquidités)

Démographie	30,75%
Urbanisation	26,70%
Innovation technologique	22,83%
Changement climatique	17,19%

DEVISES

En % de la poche obligations



USD	55,53%
EUR	40,57%
GBP	3,90%

PAYS

En % actif (hors liquidités)

Etats-Unis	47,27%
France	7,73%
Royaume Uni	5,84%
Allemagne	5,61%
Italie	5,48%
Espagne	4,83%
Brésil	2,90%
Pays-Bas	2,78%
Inde	2,14%
Suède	2,01%
Autres	10,87%

INDICATEURS DE RISQUES

Sensibilité taux	3,38	Duration	3,65
Rendement à maturité	5,52%	Nombre de titres	117
Rendement au pire	5,24%	Nombre d'émetteurs	113
Spread moyen (vs swap en pb)	335	Notation moyenne émission	BB-
Impact de la couverture devise	-0,95%	Notation moyenne émetteur	BB
Coupon moyen	5,47%	% de titres callable	95,98%

Le taux de rendement affiché a) ne constitue pas une promesse de rendement ; b) est susceptible d'évoluer dans le temps en fonction des conditions de marché ; c) est la moyenne pondérée des rendements instantanés des titres du portefeuille libellés en devise locale ; d) ne tient pas compte d'éventuels défauts pouvant survenir ; e) rendement instantané brut ne tenant pas en compte les coûts de couverture.

L'impact de la couverture devise est une estimation du coût de couverture sur un an.

NOTATIONS ÉMISSIONS

En % actif (hors liquidités)

A	1,18%
BBB	14,29%
BB	57,91%
B	22,71%
CCC	0,71%
NR	0,66%

SECTEURS - TAUX

En % actif (hors liquidités)

Consommations non-cycliques	36,04%
Industrie	19,12%
Communications	14,50%
Technologie	11,78%
Services Publics	6,69%
Financières	6,05%
Matières Premières	1,49%
Consommations Cycliques	1,30%
Energie	0,51%

TRANCHE DE MATURITÉ

En contribution à la sensibilité

1-3 ans	0,10
3-5 ans	1,26
5-7 ans	0,93
7-10 ans	0,48
10-15 ans	0,03
>15 ans	0,57

PRINCIPAUX ÉMETTEURS

Hors monétaire

Nom	Pays	Secteurs - taux	Notations émetteurs	Poids
Iqvia Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB+	2,21%
Abertis Infraestructuras Fin	Espagne	Industrie	BBB-	1,92%
180 Medical Inc	Royaume Uni	Consommations non-cycliques	BB+	1,47%
Veolia Environnement Sa	France	Services Publics	BBB+	1,40%
Techem Verwaltungsgesellschaft	Allemagne	Consommations non-cycliques	B	1,39%
Cco Hldgs Llc/cap Corp	Etats-Unis	Communications	BB	1,39%
Davita Inc	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB	1,34%
Edp Sa	Portugal	Services Publics	BBB	1,29%
Clean Harbors Inc	Etats-Unis	Industrie	BB	1,27%
Charles River Laboratories Int	Etats-Unis	Consommations non-cycliques	BB+	1,20%

Nombre d'émetteurs: 113

Poids des 10 premiers émetteurs: 14,87%

La Française Credit Innovation I C EUR

SCORES ESG

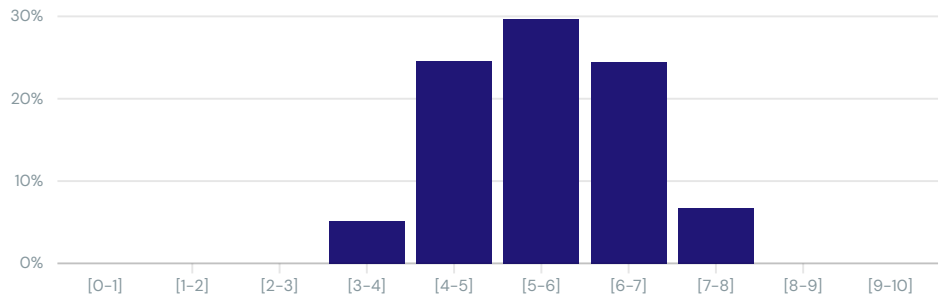
Min 0 / Max 10

	Fonds
Taux de couverture ESG	93,24%
Score ESG	5,15
Score E	5,22
Score S	4,97
Score G	5,34

DISTRIBUTION DES SCORES ESG

Min 0 / Max 10

● Fonds



EMPREINTE CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ investis



INTENSITÉ CARBONE

tonne eq. CO₂ / M€ revenus



CONTRIBUTION POSITIVE AUX ODD

Émetteurs ayant obtenu un score ODD strictement supérieur à 0 et jusque +10



INDICATEURS D'IMPACT ESG

Les données de l'indicateur de performance retenu ci-dessous ont pour objectif de surperformer celles de l'univers. Les données brutes des indicateurs ESG (E, S, G et DH) sont publiées une fois par an par les entreprises. Les calculs ont été réalisés à partir de la dernière donnée disponible.

Critères	Indicateurs d'impact ESG	Mesure	Taux de couverture
Environnemental	Intensité Carbone	171,38	92,70%
Sociétal	% de femmes présentes au sein du Conseil d'Administration	24,67%	81,03%
Gouvernance	ESG linked bonus	19,23%	19,34%
Droits humains	Politique relative aux Droits Humains	54,02%	54,17%

1er indicateur de performance : Intensité Carbone | 2ème indicateur de performance : % de femme au sein du Conseil d'administration

Source : Crédit Mutuel Asset Management

DÉFINITIONS DES TERMES EXTRA-FINANCIERS

Score ESG : le process ESG consiste en une exclusion de 20% de l'univers suivie d'une analyse financière et carbone des entreprises afin de déterminer leur éligibilité au portefeuille. Plus d'informations peuvent être trouvées dans le prospectus et le code de transparence du fonds. Le score ESG mesure la qualité ESG globale d'une entreprise. Il est calculé comme une moyenne pondérée des trois scores factoriels (Durabilité Environnementale, Capital Humain et Capital Organisationnel), en utilisant des pondérations sectorielles. Le score ESG de l'univers d'investissement est automatisé et permet des ajustements afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Score Environnement : Le premier facteur du modèle ESG d'Inflection Point évalue les performances des entreprises et les stratégies de réduction des impacts environnementaux dans leurs activités et leur chaîne de valeur.

Score Social : le deuxième facteur du modèle ESG évalue les politiques, programmes et performances des entreprises en matière de gestion et de développement de leurs effectifs.

Score Gouvernance : le troisième facteur du modèle ESG évalue la qualité des pratiques de gouvernance d'entreprise des entreprises et de leur gestion des relations avec les parties prenantes (par exemple, les fournisseurs).

Score Carbon Impact : Le score Carbon Impact est calculé comme étant la moyenne d'indicateurs pour chaque catégorie du TCFD (Task Force on Climate-Related Financial Disclosures) au niveau des entreprises, et peut être ajusté afin de refléter les informations complémentaires dont disposent les analystes ESG, le cas échéant.

Intensité Carbone : L'intensité carbone d'une entreprise est calculée comme étant le ratio entre le volume des émissions de gaz à effet de serre (GHG) de l'entreprise en tonnes de CO₂eq et le chiffre d'affaires.

Empreinte Carbone : l'empreinte carbone est un indicateur des émissions de CO₂ générées par les compagnies détenues dans notre portefeuille. Les données CO₂ sont fournies par La Française en s'appuyant majoritairement sur une source CDP. Elles capturent les scopes 1 et 2. La formule de calcul est la suivante: $\sum (i \text{ à } n) (\text{investissement } i / \text{Entreprise value}) / (\text{Valeur du portefeuille}) \times \text{Emissions de l'émetteur } i$

Objectif Alignement ODD : 60% minimum de l'actif net d'émetteurs contribuant positivement aux ODD, c'est-à-dire d'émetteurs ayant obtenu un score strictement supérieur à 0 et jusque +10

Women on board (%) : Part des femmes dans le CA (%) : Nombre de femmes administratrices / Nombre total d'administrateurs.

Politique en relative aux droits humains (%) : Nombre de sociétés ayant mis en place une politique en matière de droits humains (%).

ESG-Linked Bonus : Pourcentage des entreprises ayant intégré des objectifs ESG dans les critères d'attribution de la rémunération variable.

La Française Credit Innovation I C EUR

AVERTISSEMENT

Avertissement : Document simplifié et non contractuel.

Document à destination des clients non professionnels et professionnels au sens de la Directive MIF2 – Document non contractuel – Avant toute souscription, prenez connaissance du prospectus disponible sur internet : www.creditmutuel-am.eu – Sources : Crédit Mutuel Asset Management, données comptables, Bloomberg

Les informations contenues dans ce document (thèmes, processus d'investissement, titres en portefeuilles ...) sont valides à la date indiquée mais sont susceptibles de changer. Aucune référence à un classement, une notation ou une récompense ne constitue une garantie de résultats futurs et n'est constante sur la durée.

Les informations contenues dans ce document ne constituent en aucun cas une offre ou une sollicitation d'investir, ni un conseil en investissement ou une recommandation sur des investissements spécifiques ou un conseil d'ordre juridique. Les données chiffrées n'ont pas de valeur contractuelle et sont sujettes à modification.

Les informations sur le fonds, dont les calculs de la performance et les autres données, sont fournies par la société de gestion à la date du document. Ces performances ne tiennent pas compte des commissions et frais liés aux émissions et rachats de parts ni des taxes. La valeur des investissements et les revenus qui en découlent peuvent varier à la hausse comme à la baisse, et l'investisseur est susceptible de ne pas récupérer la totalité du montant investi initialement. Les variations des taux de change peuvent également affecter la valeur de l'investissement. Pour cette raison et compte tenu des frais initiaux habituellement prélevés, un investissement ne convient pas généralement en tant que placement à court terme. Les commissions et les frais ont un effet défavorable sur la performance du fonds.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Investir dans un OPC peut présenter des risques, l'investisseur peut ne pas récupérer les sommes investies. Si vous souhaitez investir, un conseiller financier pourra vous aider à évaluer les solutions d'investissement en adéquation avec vos objectifs, votre connaissance et votre expérience des marchés financiers, votre patrimoine et votre sensibilité au risque et vous présentera également les risques potentiels.

Le traitement fiscal relatif à la détention, l'acquisition ou la disposition d'actions ou parts d'un fonds dépend du statut ou du traitement fiscal propre à chaque investisseur et peut faire l'objet de modifications. Tout investisseur potentiel est fortement encouragé à solliciter l'avis de son propre conseiller fiscal.

Bien que ce document ait été rédigé avec le plus grand soin, nous ne faisons aucune déclaration ni n'offrons aucune garantie explicite ou implicite (y compris à l'égard de tiers) quant à l'exactitude, la fiabilité ou l'exhaustivité des informations qu'il contient. Toute foi portée aux informations figurant sur cette page est à la seule discrétion du destinataire. Ce contenu ne présente pas suffisamment d'informations pour appuyer une décision en matière d'investissement.

Les DIC (Document d'Informations Clés), les processus de gestion et les prospectus sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (www.creditmutuel-am.eu). Le DIC doit être remis au souscripteur préalablement à chaque souscription.

La distribution de ce document peut être limitée dans certains pays. La commercialisation de l'OPC n'est pas autorisée dans tous les pays et l'offre et la vente de celui-ci à certains types d'investisseurs peuvent être limitées par l'autorité de réglementation locale.

Cet OPC ne peut être offert, vendu, commercialisé ou transféré aux États-Unis (y compris ses territoires et possessions), ni bénéficier directement ou indirectement à une personne physique ou morale américaine, à des citoyens américains ou à une US Person.

Toute reproduction ou utilisation de ce document est formellement interdite sauf autorisation expresse de la société de gestion. Les noms, logos ou slogans identifiant les produits ou services de la société de gestion sont la propriété exclusive de celle-ci et ne peuvent être utilisés de quelque manière que ce soit sans l'accord préalable écrit de la société de gestion.

Les notations Morningstar et/ou Lipper sont soumises à copyright. Tous droits réservés. Les informations présentées : (1) appartiennent à Morningstar et/ou Lipper et/ou à leurs fournisseurs d'informations (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar et/ou Lipper, ni ses fournisseurs de contenu ne sont responsables des dommages ou pertes résultant de toute utilisation de ces informations.

Information importante pour les investisseurs en Allemagne

Agent d'information et agent payeur : BNP PARIBAS Securities Services S.A. – Zweigniederlassung Frankfurt am Main, Europa-Allee 12, 60327 Frankfurt am Main

Information importante pour les investisseurs en Espagne

Représentant local : Allfunds Bank SA Calle Estafeta 6 - Complejo Plaza de la Fuente, Edificio 3, La Moraleja, Espagne

Information importante pour les investisseurs en Italie

Distributeur local : BNP PARIBAS Securities Services, Via Ansperto no. 5 20123 Milan, Italie

Information importante pour les investisseurs au Royaume-Uni

Agent d'information et Agent payeur : BNP Paribas Securities Services London, 5 Moorgate, London, EC2R 6PA United Kingdom

Information importante pour les investisseurs en Suisse

Représentant local: ACOLIN Fund Services AG, Leutschenbachstrasse 50, CH-8050 Zurich et Agent Payeur local: NPB Neue Privat Bank AG, Limmatquai 1/am Bellevue, P.O.Box, CH-8024 Zurich.

Le Label ISR ne garantit pas la performance financière du fonds.

L'ensemble des codes de transparence, politique de vote et d'engagement, ainsi que la charte de l'investissement durable sont disponibles sur le site du Groupe La Française (<https://www.la-francaise.com/fr/informations-reglementaires/>)

Notations émissions : correspond au rating émission le plus récent entre S&P et Moody's à défaut émetteur.

Notations émetteurs : correspond au rating émetteur le plus récent entre S&P et Moody's.

La société de gestion ne recourt pas exclusivement ou mécaniquement aux ratings établis par les agences de notation, et effectue sa propre analyse crédit. Les ratings sont déterminés au cas par cas sur la base d'une méthodologie interne, et sont susceptibles d'évolution.

Classification SFDR : Le Règlement SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) a pour objectifs d'orienter les flux de capitaux vers des investissements plus responsables, d'assurer la transparence, la cohérence et la qualité de l'information aux investisseurs et, ainsi, de permettre une comparaison des différents véhicules d'investissement.

Elle s'applique à tous les acteurs des marchés financiers mais aussi aux produits.

3 catégories de produits :

1/ Tous les fonds sont automatiquement classés en article 6, sans objectif de durabilité.

2/ L'article 8 s'applique pour les fonds qui valorisent les caractéristiques ESG.

3/ L'article 9 va plus loin, avec un objectif d'investissement durable et mesurable : les fonds investissent dans une activité qui contribue à un objectif environnemental ou social, comme la réduction des émissions de CO2 ou la lutte contre les inégalités.

DÉFINITIONS

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

La volatilité est une mesure de la variation de la performance du fonds sur une certaine période. Plus elle est élevée, plus le fonds est volatil, et donc plus le fonds est risqué.

Ratio de Sharpe : ratio mesurant la performance dont le fonds bénéficie pour chaque point de volatilité pris par rapport à un actif dit sans risque

Max.Drawdown : perte maximale historique qu'aurait subie un investisseur qui aurait investi au plus haut et serait sorti au plus bas

Le recouvrement est la durée nécessaire pour recouvrer la perte maximale (Max. Drawdown).

Sensibilité taux : permet de mesurer le pourcentage de variation, à la hausse ou à la baisse, du cours d'une obligation ou de la valeur liquidative d'un OPCVM obligataire, induite par une fluctuation de 1% des taux d'intérêt du marché.

Sensibilité crédit : sensibilité du portefeuille à une variation de 1% de la marge crédit.

Marge de crédit : c'est le rendement moyen attendu d'une obligation à taux variable qui est obtenu en supplément de l'indice sous-jacent. Le niveau de la marge de crédit dépend du prix de l'obligation à taux variable.